

Propos haineux contre Desroches  
L'intendant Poivre à M. Parent, le 2 avril 1772

---

Au fonds Pusy La Fayette  
Lettre non-autographe des archives personnelles de Pierre Poivre

Melchior Parent, premier commis du ministre Bertin, est un vieil ami de Poivre

---

Du 2 avril 1772, par le *Mars*

M. Parent

Mon libérateur n'arrive point, Mon cher ami, je suis néanmoins dans un purgatoire très dur et je ne saurais vous exprimer ce que j'ai tous les jours à souffrir, depuis que le Ch. Desroches a appris son rappel, il joue de son reste<sup>1</sup> et il est devenu plus furieux que jamais. Cet homme qui voit approcher le jour du jugement, me regarde sans doute comme un témoin redoutable et il n'y a sorte de noirceurs et d'infamies qu'il ne médite conte moi retenu dans ma chambre par maladie et occupé néanmoins du matin jusqu'au soir pour l'expédition des vaisseaux et des troupes rappelées en France. Je ne vois point du tout ce gouverneur qui, ivre de raque depuis le matin jusqu'au soir, vomit toute la journée des horreurs contre moi, m'écrit de temps en temps des petits billets insidieux et détache de tous les côtés 5 ou 6 mauvais sujets les seuls partisans qui lui restent, pour recueillir jusque dans la boue des rues, de petits mémoires ridicules et extravagants contre moi.

Imaginez-vous, Mon cher ami, que M. le Ch. de Méade, officier de mérite et digne de foi, me disait encore hier au soir, avoir lu chez le Ch. Desroches, un mémoire qui avait pour objet unique d'avilir mon opération pour procurer à cette colonie des plants d'épicerie. Ce mémoire qui était de la composition du petit moine Galloys, dit que mon opération n'a été faite que pour couvrir un commerce immense dans lequel j'ai dû gagner 600 mille piastres d'or. Vous voyez, Mon cher ami, que l'on me fait beaucoup d'honneur et que l'on me prête de grandes vues de commerce et de fortune. La vérité est néanmoins que vous avez entre les mains toutes mes petites épargnes, que je sortirai d'ici sans un sol de plus, et que j'aurai bien de la peine avant de partir à payer ce que je dois au magasin du Roi. La valeur de mon jardin de Monplaisir aura bien de la peine à suffire à cette dette. Le jardin que je n'ai formé que pour l'avantage de la colonie m'a coûté annuellement une bonne partie de mes appointements.

J'ai connaissance d'une foule d'autres mémoires de la collection du Ch. Desroches avec lesquels il se propose d'étourdir le Ministre sur mon compte, qui sont à peu près de la force de celui que je viens de citer ci-dessus et tout aussi méprisables. Le pauvre homme ne croit pas un mot de tout le contenu de ses mémoires, mais il s'imagine que, quelque faux qu'ils soient, ils serviront toujours à prévenir contre moi et à infirmer les témoignages que je pourrais rendre de sa conduite. Il ne savait pas sans doute que tout mon désir est d'aller en occident s'il va en orient, de ne jamais parler ni entendre parler de lui. Que voulez-vous en effet que je dise d'un fou qui ajoute à sa folie une ivresse journalière, ce n'est pas sa faute s'il est fol méchant, c'est la faute de la raque qu'il boit tous les jours s'il est méchant furieux. C'est celui qui l'a envoyé avec toute sa confiance et avec les pouvoirs les plus amples qui a eu seul tout le tort.

---

<sup>1</sup> *Jouer de son reste*. Familier. Prendre un moyen extrême après lequel il n'y en a plus d'autre à prendre. Signifie aussi, Achever de consommer son bien. (Dic. Académie Française, 1832.)

Comme néanmoins cet homme a l'art funeste de donner quelquefois à ses lettres, quoique pleines de mensonges, une tournure captieuse, je dois me défier de lui, non que je puisse craindre aucune preuve de sa part, car je le défie de prouver un seul article qui pourrait être contre moi, je suis à cet égard de toute force et tranquillité. Je désire néanmoins que dans quelques moments favorables vous fassiez part à notre respectable Ministre de ce que je vous marque ici.

Je ne dis pas un mot à M. de Boynes de M. le Ch. Desroches, je lui rends compte tout simplement des différentes parties de mon administration, et je ne nomme ce gouverneur que lorsque je ne puis absolument m'en dispenser, après ma propre conscience ce qui me tranquillise le plus contre toutes les infamies du Ch. Desroches, c'est de le voir généralement méprisé par toute la colonie, au point qu'on ne l'appelle ici que *Le Roi Boit*, le Général *Ramponeau*<sup>2</sup>, le Capitaine *Punch*<sup>3</sup>. Tous les bonnes gens qui sortent de la colonie et repassent en France, n'auront certainement qu'une voix pour dire que c'est un fol méchant et méprisable, et qu'il a été bien malheureux pour la colonie et pour moi d'avoir été associé dans mon administration avec un tel homme.

J'ai adressé à M. Galloys deux petits barils du meilleur vin de Constance du cap de Bonne-Espérance, un de vin blanc et l'autre de vin rouge, ces deux barils viennent de m'être envoyés en présent par le gouverneur et le fiscal du Cap, je désirerais bien les présenter à notre respectable Ministre, M. Bertin, comme un petit hommage de mon respect pour lui, mais je vous avoue que je ne sais comment m'y prendre. Je désirerais que vous voulussiez bien m'aider en cela et faire en sorte que ces deux barils parviennent dans la cave de M. Bertin, c'est une bagatelle. Je vous prie donc d'écrire à M. Galloys, ancien directeur des bâtiments du port de Lorient, de vous envoyer ces deux barils que je lui prie de tenir prêt à votre ordre. Je pense qu'en les mettant sur des rouliers il faudrait les faire mettre dans des caisses bien conditionnées

Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis pour la vie votre serviteur et ami.

\* \* \*

---

<sup>22</sup> *Ramponeau*. Cabaretier parisien, personnage de comédie et autres chansons où il est beaucoup question de l'ivresse.

<sup>3</sup> Le punch est une boisson alcoolisée à base de tafia et de limonade.